



**UFC – QUE CHOISIR REGION
NORD – PAS DE CALAIS**

54 rue Jacquemars Giélee
59000 LILLE

Tél : 03 20 88 20 22

Mail : rrehon@ufc-quechoisir.org

Site web : <http://www.ufc-quechoisir-lille.org>

Lille le 6 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOLDES : ATTENTION AUX FAUSSES BONNES AFFAIRES

Le coup d'envoi des soldes d'hiver sera donné le mercredi 11 janvier à 8h pour une période de 5 semaines. Mais les bonnes affaires seront-elles toujours au rendez-vous ?

La loi du 5 juillet 1996 régit les obligations des commerçants en période de soldes.

La loi précise :

- Les soldes ne peuvent porter que sur des marchandises détenues et présentées à la vente depuis au moins un mois.
- Si le prix de vente est bradé, la garantie du produit ne l'est pas. La garantie du fabricant ou la garantie des vices cachés s'applique dans les mêmes conditions que pour un article vendu plein tarif.
- L'étiquette doit comporter deux prix, le prix barré qui doit correspondre au prix le plus bas pratiqué dans les trente jours précédant l'opération et le prix soldé.

Que penser des ristournes de 50% voire plus sur l'ensemble d'un magasin, le commerçant vend-il à perte ? Et quelle marge se réserve-t-il le reste de l'année ?

Que penser d'un vêtement en solde proposé en grande quantité dans toutes les tailles et toutes les couleurs ? C'est peut-être une commande « spécial solde » !

L'achat d'un article en solde ne doit pas être un achat d'impulsion. Pour éviter les mauvaises surprises, gardons à l'esprit que nous n'achetons pas une réduction de prix mais un produit.

C'est du rapport qualité / prix qu'il faut juger

Contact Presse : 03 20 88 20 22 / 06 99 95 02 73